



A  
N  
N  
É  
E

2014-2015

## Sommaire :

- Horaires secrétariat
- Etat civil 2014
- Le piéton
- Actualités
- Règlementation
- Finances
- Animations
- Cérémonies
- Amicale Laïque
- Association Chasse
- Infos utiles



*La Borie des Bigondes*

## MAIRIE LES FARGES HORAIRES D'OUVERTURE

<i>Secrétariat de Mairie</i>		<i>Point Lecture-Point Internet</i>
<i>Lundi</i>	<i>14 h à 18 h</i>	<i>xxxxxx</i>
<i>Mardi</i>	<i>14 h à 18 h</i>	<i>xxxxxx</i>
<i>Mercredi</i>	<i>14 h à 18 h</i>	<i>14 h à 15 h 30</i>
<i>Jeudi</i>	<i>14 h à 18 h</i>	<i>xxxxxxx</i>
<i>Samedi</i>	<i>xxxxxx</i>	<i>15 h à 16 h 30</i>
<i>Pour affaires urgentes contactez Mme le Maire : 06.07.48.05.46</i>		

## ETAT CIVIL 2014

### Naissance

Sheryl Soana ROIG le 17.02.2014 à Brive la gaillarde (19)

Maison Isolée

### Mariage

Mme BATISTA Mélanie & Mr ROMAIN Mickaël

le 13.12.2014

La Boissière



Le piéton a apprécié les efforts faits pour habiller les dépôts de bennes à ordures, et pour l'amélioration en matière de signalisation et signalétique. Ces efforts sont à poursuivre sur l'ensemble de la commune. Par contre le Piéton est déçu par le manque de civisme de certains qui « chapardent » les plantations et qui ne respectent pas le tri sélectif.



Sézeraud (OLS)

## ACTUALITÉS

**Les travaux :** l'année 2014 a été une année de transition, donc les travaux effectués ont répondu de façon limitée aux attentes exprimées.

Entretien des routes par la commune ( section d'investissement 15 500 €, section de fonctionnement 7 500 €) et par l'intercommunalité ; mise en place de bacs à fleurs ; « habillage » du dépôt de bennes à ordures aux Grézoux ; signalétique ; pose d'une chicane au chemin du Cheylard.

Pour l'année 2015, ce programme est à poursuivre dans le cadre d'un budget qui a hélas ses limites.



Parking mairie

**Les projets :** il faut maintenant se concentrer sur les études pour disposer de projets définitifs et d'évaluations précises.

**l'assainissement du bourg** en liaison avec l'ATD (Agence Technique Départementale), le SPANC et un bureau d'étude ;

**l'agrandissement du cimetière** et les aménagements d'accompagnement en liaison avec l'ATD ;

**la sécurité incendie :** nécessité d'un bureau d'étude

**l'éclairage public :** évaluation d'avant projet sommaire avec l'aide du Syndicat d'Électrification et d'ERDF.

Ensuite viendra le temps des choix et des travaux en fonction des financements.



## ACTUALITÉS (suite)

**Le PLU :** le dossier a été arrêté fin 2013, ceci devrait permettre d'en garder la maîtrise, en travaillant en liaison avec la communauté de communes qui a pris la compétence et qui finance la suite des opérations.

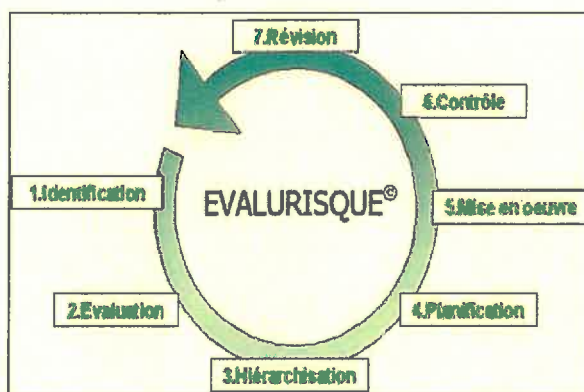
Celle-ci devrait être :

- Mises au point de nos observations sur le contenu du dossier et sur les avis très négatifs des PPA (personnes publiques associées). Pour ce faire, nous avons rencontré le bureau d'étude, la Chambre de l'Agriculture, la DDT de Sarlat (Direction - Départementale du Territoire)
- Une réunion publique, l'enquête publique, l'arrêt définitif du dossier (phase administrative) tout ceci devrait prendre une année.

### Evaluation des risques professionnels :

les résultats de cette démarche doivent être formalisés dans un document unique qui est obligatoire depuis décembre 2012, et doit être mis à jour régulièrement. Il comporte un inventaire des risques par « unité de travail » et doit aboutir à la mise en œuvre d'un plan d'actions de prévention.

Cette étude a démarré en septembre 2014 et est en cours de finalisation. Elle a permis de révéler un risque pour la sécurité dans certains bâtiments communaux. Cela va nécessiter des travaux qui n'étaient pas prévus et qui vont donc générer un coût supplémentaire pour la commune. (environ 15 000 €).



## RÈGLEMENTATION

Compte tenu de certains dysfonctionnements constatés, il paraît utile de rappeler :

\*chacun doit placer une boîte aux lettres sur la voie publique principale avec le nom bien lisible. Cela facilitera le travail du facteur et la distribution des informations de tous ordres.

\*Les voies communales doivent avoir une largeur de 5 m (hors fossés) c'est une nécessité pour la sécurité routière. Ceci implique que les arbres, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb de ces voies sur une hauteur de 5 m.

\*Les périodes pendant lesquelles les feux sont autorisés font l'objet d'un arrêté préfectoral affiché en Mairie. Merci de vous renseigner.

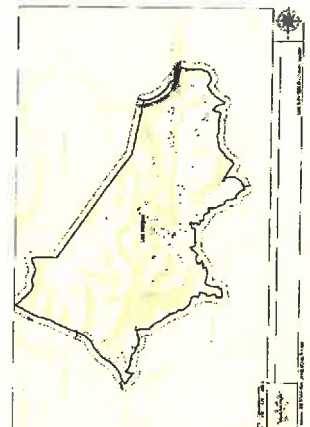
\*Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les cartes délivrées entre janvier 2004 et décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte.

Pour chaque pays acceptant la CNI comme document de voyage, le ministère de l'intérieur propose une fiche information traduite qui peut être présentée aux autorités étrangères.

Il est recommandé de consulter au préalable la rubrique conseils aux voyageurs : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

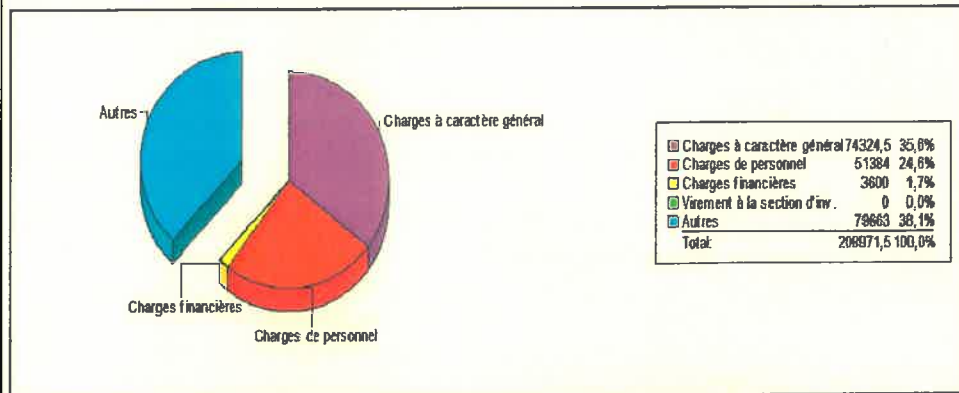
Si vous devez voyager en avion, il est conseillé de refaire votre CNI en joignant le justificatif de votre voyage, ou de privilégier l'utilisation d'un passeport valide.

Carte Les Farges

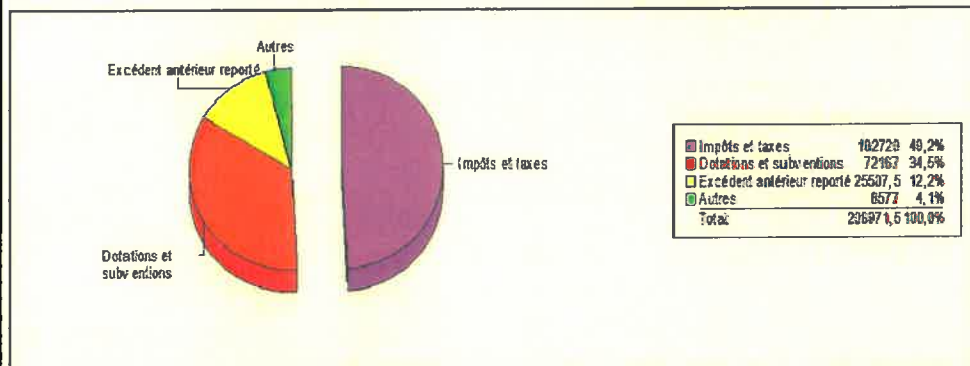


# FINANCES BUDGET PRÉVISIONNEL 2014

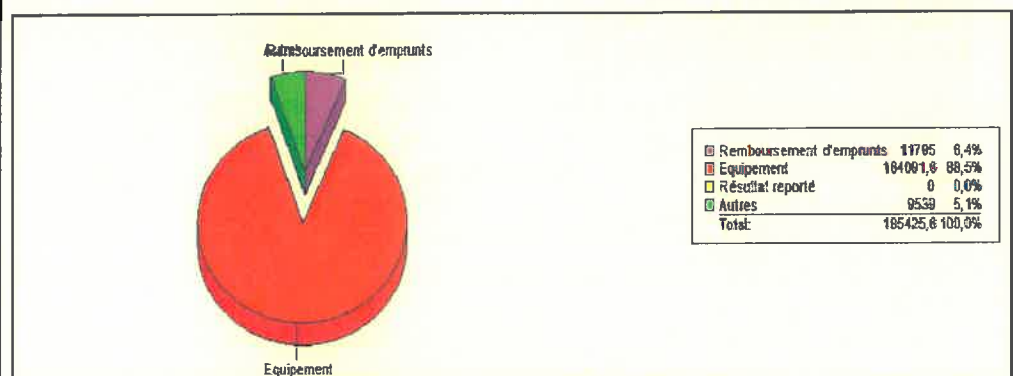
## Section Fonctionnement Charges



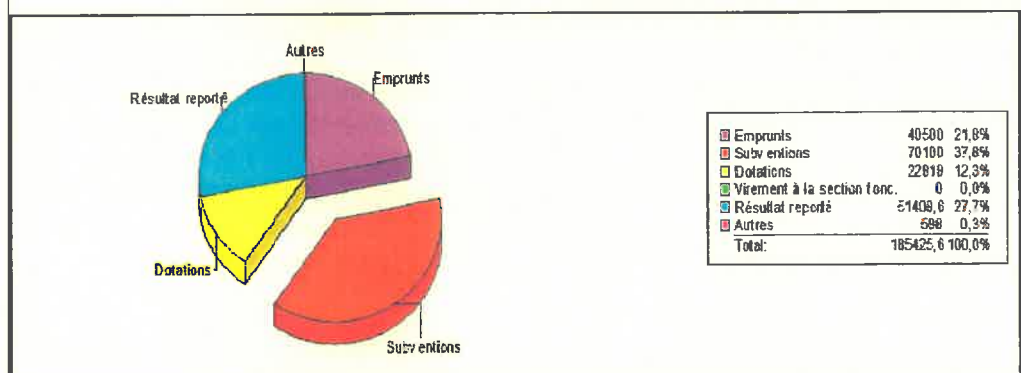
## Section Fonctionnement Recettes



## Section Investissement Dépenses



## Section Investissement Recettes



Dans notre prochain journal municipal nous présenterons les dépenses et recettes réalisées au 31.12.2014 et le Budget prévisionnel 2015

## ANIMATIONS



Le mardi 5 août 2014, une centaine de personnes avait pris rendez-vous pour partager cette passion sous le ciel et les étoiles dans un esprit de curiosité. Par cette belle nuit d'été, après un pique-nique convivial, nous avons pu découvrir notre système solaire, ses planètes et des constellations bien lointaines.

Le samedi 20 décembre 2014, organisation d'un goûter musical offerts à nos anciens, auquel se joindront les enfants après un après midi de contes de Noël,

Goûter de Noël des enfants samedi 20 décembre 2014 à 15h au Point lecture



I  
N  
V  
I  
T  
A  
T  
I  
O  
N



*Goûter des Anciens*

**SAMEDI 20 DECEMBRE 2014**



## CÉRÉMONIES

De nombreux Fargiennes et Fargiens ont rendu hommage à leurs Poilus le 11 novembre pour le 96<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Les enfants des écoles se sont associés à Mme le Maire pour la lecture de témoignages émouvants.



**A vos agendas :** Les traditionnels vœux de la municipalité auront lieu le Samedi 17 Janvier 2015 à 17 h 30 à la Salle des Fêtes.

## AMICALE LAIQUE : Un nouveau départ

Depuis mai 2014, une nouvelle équipe très motivée est en place. Après « la chasse aux œufs de Pâques », en juin a eu lieu le feu de la Saint Jean, suivi en Août de la fête votive qui s'est achevée par un magnifique feu d'artifice.

Dès le mois de septembre, l'équipe a mis en place divers ateliers, animés uniquement par des bénévoles : gymnastique, loisirs créatifs, jeux de société, atelier culinaire.

Ces ateliers comptent déjà de nombreux participants, mais l'amicale est prête à en accueillir d'autres.

Cette nouvelle équipe est déjà au travail pour les préparatifs 2015. « En vue » : des ateliers « enfants » pour Pâques, une animation musicale en juin ..... On vous en dira plus dans le prochain journal.

Présidente	:	Catherine Lauryn-Laglène (Lauterie)
Vice Présidente	:	Marie-Claude Fouquart (Sézaraud)
Trésorier	:	Jean-Louis Morillo (Cote des Farges)
Secrétaire	:	Jénifer Géneau (Le Cheylard)

Contact : Kathy.II@orange.fr tél. : 06.11.84.50.62



Feu de St jean



Vide Grenier



Repas Festif

### Animations Ateliers 2015

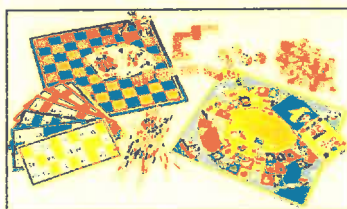


**\*Loisirs créatifs : Les Mercredi 17 h-19 h**

- \* 7 et 28 Janvier
- \* 18 Février
- \* 4 et 25 Mars
- \* 15 Avril
- \* 6 et 27 Mai
- \* 17 Juin

**\* Atelier cuisine : Les Samedis 14 h-16 h 30**

- \* 17 Janvier
- \* 14 Février
- \* 18 Avril
- \* 16 Mai
- \* 20 Juin



**\* Atelier Jeux de société : Les Dimanches 16 h-18 h**

- \* 18 Janvier
- \* 15 Février
- \* 19 Avril
- \* 17 Mai
- \* 21 Juin

**Gym tous les Mardis 20 h-21 h à la Salle des Fêtes**

**Randonnée pédestre tous les vendredis après-midi**



## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

La saison de chasse a débuté le 10 Août pour les sangliers et le 14 septembre pour l'ouverture générale.

Elle se déroule dans de bonnes conditions : météo favorable en septembre-octobre et présence de gros gibier intéressante.

Le nouveau bureau est composé de :

Président d'Honneur : M. Ravidat Pierre

Président : M. Fraysse Xavier

Vice Président : M. Fraysse Olivier

Secrétaire : M. Herszt Daniel

Trésorier : M. Passerieux Sébastien

Trésorier Adjoint : M. Bouchard Vincent

Un repas (Moules-Frites) le 04 octobre, a connu un franc succès dans une ambiance très conviviale.

Le prochain repas est prévu en Mars (date à préciser).



## NUMÉROS UTILES « secteur Le Lardin »

### Secteur administratif

<b>Mairie</b> 05.53.51.30.77	<b>Centre culturel</b> 05.53.51.36.67	<b>Stade Municipal</b> 05.53.51.30.77	<b>Centre Aéré</b> 05.53.51.36.67
<b>Gymnase</b> 05.53.51.28.91	<b>Salle des Fêtes</b> 05.53.51.23.98	<b>Ecole Maternelle</b> 05.53.51.24.08	<b>Ecole Primaire</b> 05.53.51.26.09
<b>Garderie</b> 05.53.51.21.29	<b>Cantine</b> 05.53.51.31.44	<b>Crèche</b> 05.53.51.48.90	<b>Sirtom</b> 05.55.17.65.10
<u>Secteur secours</u>			

<b>Pompiers</b> 18	<b>Gendarmerie</b> 17	<b>S.A.M.U</b> 15	<b>Centre Anti-Poison</b> 05.56.96.40.80
-----------------------	--------------------------	----------------------	---

### Secteur Médical

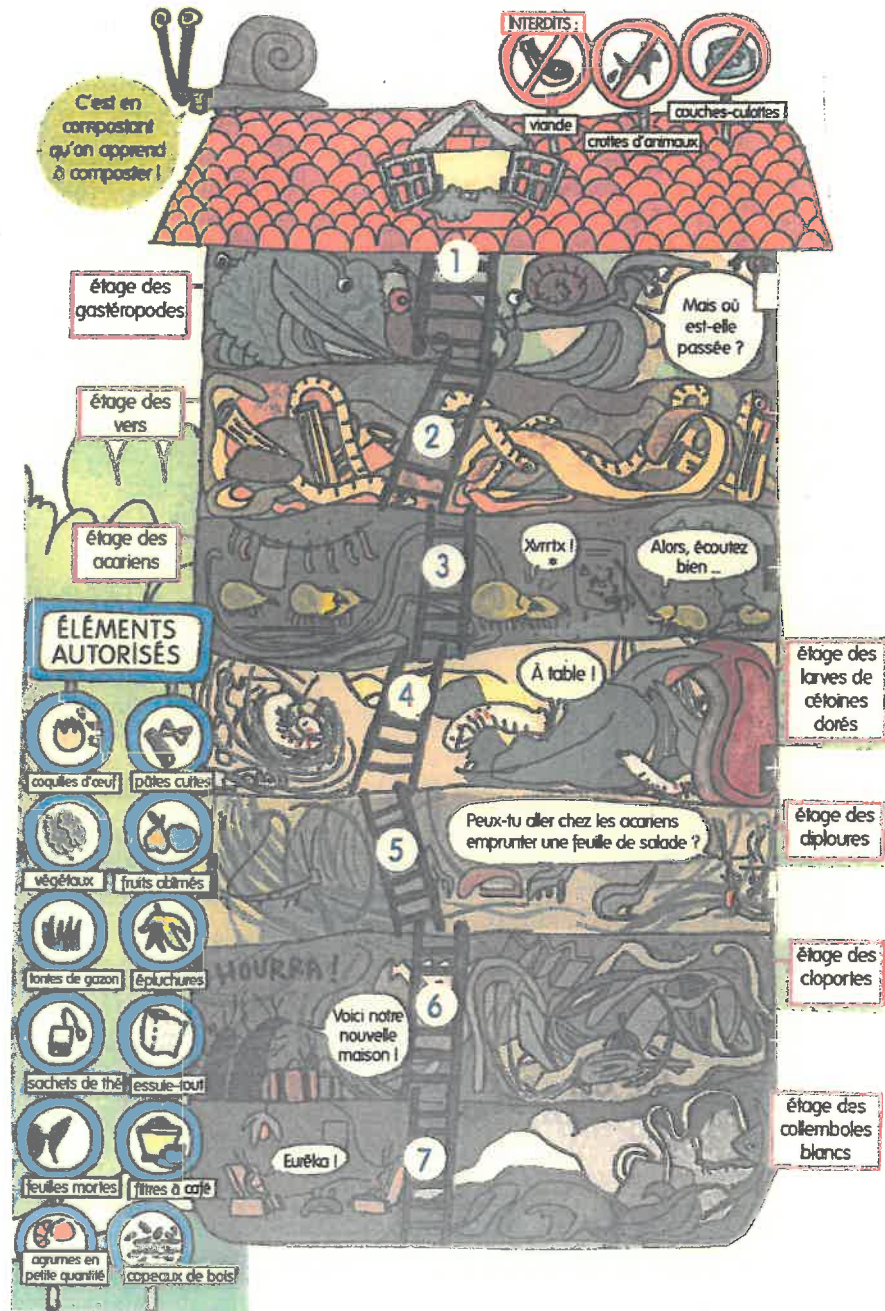
<u>Médecins</u>		<u>Infirmières</u>	
Philippe Baudon 05.53.51.30.54	Patrick Bearez 05.53.51.26.02	Christine Gouzon 05.53.51.30.00	Isabelle Lestrade Duchamp 05.53.50.48.16
<u>Pharmacies</u>		<u>Dentiste</u>	
Pharmacie Xemard 05.53.51.79.50	Pharmacie de Garde 32 37	Jacques Villepreux 05.53.51.21.00	

### Divers

La Poste 05.53.51.27.78	Presbytère 05.53.51.27.54
----------------------------	------------------------------

\* 1er Éditorial numéros utiles sur Montignac

## La vie dans un composteur



L'opération 100% composteurs est terminée. Le compostage est un geste facile, économique et écologique. En suivant l'échelle, vous participerez à l'aventure du compost et à la vie dans le composteur.



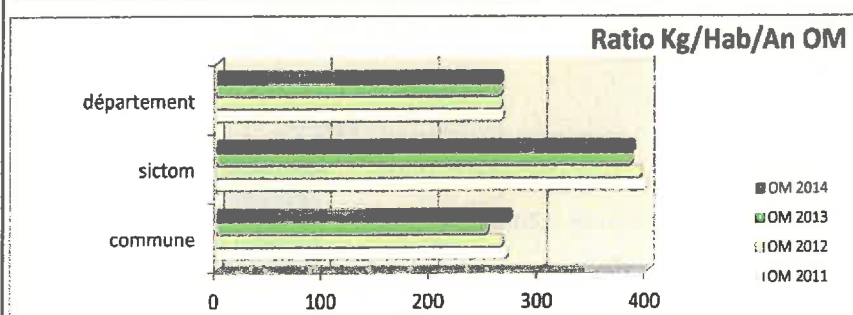
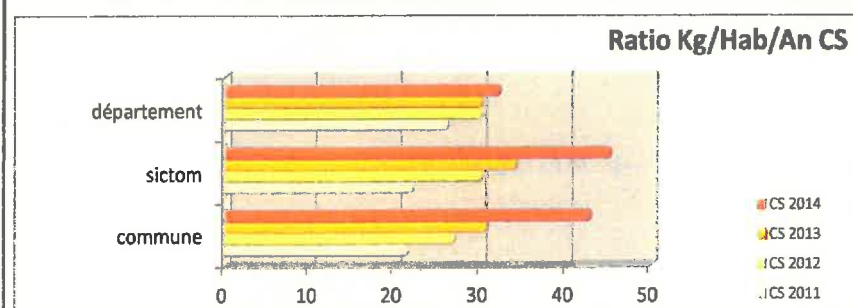
## SICTOM Périgord Noir

### Bilan des Ordures ménagères et Tri sélectif de la commune Les Farges

Hiver (15/03 au 15/06): OM = 1/ semaine et Tri = 1 semaine /2  
 Eté (20/06 au 14/09): OM = 1/ semaine et Tri = 1 semaine /2

Ratio: Kg/hab/an

	OM				CS			
	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
commune	268,9	264,9	250,5	272,2	21,4	26,8	30,6	42,7
sictom	399	394	385	387	22	30	34	45
département	265	264	264	264	26	30	30	32



1 tournée = 10 kms

780 Kms/An

2,32 Kms/Hab/An (SICTOM = 3,76 km/hab/an)

135,2 kg/km (SICTOM= 99 kg/km)

Poids (en Tonne)

	Ordures	Tri
2008	94,56	6,68
2009	94,36	6,72
2010	99,42	7,46
2011	96,54	7,70
2012	95,12	9,64
2013	89,93	10,72
2014	91,19	14,29

1,4 13,7 %